

## Info-COVID #6 : Report du Congrès, des AGS et des AGR au printemps 2021 - prolongation des mandats

Ce message donne suite à celui transmis le 24 mars (Info-COVID #5) vous annonçant le report des AGS, des AGR et du Congrès à une date indéterminée. Nous vous rappelons que cette décision exceptionnelle prise par le CA découlait de la volonté de l'AREQ de respecter les mesures sans précédent édictées par le gouvernement pour contrer la propagation de la COVID-19.

Ainsi, lors d'une réunion spéciale tenue le 2 avril, le CA a pris de nouvelles décisions, à savoir :

- 1- Report du 47<sup>e</sup> Congrès de l'AREQ au printemps 2021
- 2- Report des AGS et des AGR au printemps 2021
- 3- Prolongation de tous les mandats aux paliers sectoriel, régional et national, jusqu'au printemps 2021

Ces décisions... sont rendues nécessaires pour assurer la santé et la protection de nos membres. Elles tiennent compte d'éléments hors de notre contrôle, à commencer par le fait que la pandémie de la COVID-19 pourrait être encore active pour plusieurs mois.